

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC PONT A MARCQ 116 RUE NATIONALE 59710 PONT A MARCQ
déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.

Monsieur MERCIER Andy, gérant de la société A4D , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe PARC TERTIAIRE DU ROTOIS ROUTE D OIGNIES BATIMENT B 62710 COURRIERES, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur MERCIER Andy - 172 rue de Molpas 59710 MERIGNIES
Nombre de parts	510
Montant versé	5 100 €
2e associé	OC DEVELOPPEMENT - 3 rue Jean Mace 62220 CARVIN
Nombre de parts	245
Montant versé	2 450 €
3e associé	V D I - Route d'Oignies 62710 COURRIERES PARC DU ROTOIS BAT B
Nombre de parts	245
Montant versé	2 450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 juillet 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST06

A. Flémarin

Antonin FAYE
Chargé d'affaires Professionnels

CIC NORD OUEST
Antonin Faye
Chargé d'Affaires Professionnels

